



Bâtir le *Nunavut* ensemble

GOVERNEMENT
DU NUNAVUT

Priorité d'embauche

La priorité est accordée aux Inuits du Nunavut.

MINISTÈRE DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES ET GOUVERNEMENTAUX

Commis principal aux finances

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux Inuits du Nunavut résidant à Iqaluit.

Échelle salariale : 74 018 \$ à 83 985 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 14-507647 Clôture : 24 mars 2023

Commissaire adjoint des incendies

Cette offre d'emploi est ouverte à tous.

Échelle salariale : 101 265 \$ à 114 917 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 14-507717 Clôture : 24 mars 2023

Agent de prévention des incendies

Cette offre d'emploi est ouverte à tous.

Échelle salariale : 101 265 \$ à 114 917 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 14-507718 Clôture : 24 mars 2023

**Spécialiste technique principal
responsable des systèmes**

Cette offre d'emploi est ouverte à tous.

Échelle salariale : 105 342 \$ à 119 511 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 14-507719 Clôture : 24 mars 2023

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Conseiller juridique

(plusieurs postes)

Cette offre d'emploi est ouverte à tous.

Échelle salariale : 115 073 \$ à 154 369 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 05-507722 Clôture : 31 mars 2023

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Coordonnateur des ressources

Cette offre d'emploi s'adresse uniquement aux personnes résidant à Iqaluit.

Échelle salariale : 67 386 \$ à 76 488 \$ IQALUIT, NU

N° de réf. 09-507611 Clôture : 24 mars 2023

Veillez noter que les postes situés à Iqaluit sont admissibles à une indemnité de vie dans le Nord de 16 008 \$ par année.

Postuler au : Ministère des Ressources humaines,
Gouvernement du Nunavut, C. P. 1000, Succursale 430,
Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0. Tc : 867 975-6220.

Tél : 867 975-6222. Sans frais : 1 888 668-9993.

Courriel : iqaluitapplications@gov.nu.ca

(Veillez indiquer le n° de réf. dans l'objet de votre courriel.)

Les descriptions de poste peuvent être obtenues par télécopieur, par courriel ou en ligne. Une vérification du casier judiciaire pourrait être exigée pour certains emplois. Un dossier judiciaire n'entraîne pas nécessairement le refus d'une candidature.

Notez que l'utilisation du masculin n'a d'autre fin que celle d'alléger le texte.